

Séance du 20 mai 2025

DCM N° 2025-43

## NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	22
<b>Date de la convocation</b>		
14/05/2025		
<b>Date d’Affichage</b>		
21/05/2025		

L’an deux mil vingt-cinq

Et le vingt mai

à 17 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

16 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, MARTEL Enzo.

6 Membres absents excusés (procurations) :

BATTESTI Gilles a donné procuration à BIAGGINI Jean

SILVESTRI Dominique a donné procuration à SIMONPIETRI Pierre Michel

M.FABRIZY Bernard a donné procuration à MME VEISON MARCELLI Nathalie

UGOLINI Nuria a donné procuration à ALBERTINI Francine

NAPPO Michelle a donné procuration à FINI René

MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI-PIACENTINI Céline

7 Absents : MALAFRONTÉ Christine, BERTOLUCCI Marie Christine, CAMUSAT Alexandre, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean Louis, FICO Aurélie

Madame LOMBARDO Florence est nommée secrétaire.

**Objet de la délibération**  
Horaires d’ouverture au public du Centre Administratif

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, Adjointe au Maire, expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-18 et L2122-21,

VU la délibération n°2023-72 du 13 octobre 2023 qui acte l’ouverture de la Mairie le samedi matin de 8h à 12h, pour faire face au flux des demandes pour la délivrance de Cartes Nationales d’Identité (CNI) et de passeports, depuis la mise en place du Recueil de données le 12 juin 2023,

Attendu que nos services n’enregistrent plus de demandes de rendez-vous le samedi matin, il est proposé aux membres du conseil municipal de revenir aux jours et horaires initiaux pour l’établissement et la délivrance des documents sécurisés,

OUI l’exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

**ADOPTE**

La proposition de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique concernant les horaires d’ouverture de la Mairie pour la délivrance des titres sécurisés à savoir du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

**DIT**

Que la modification entrera en vigueur dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

